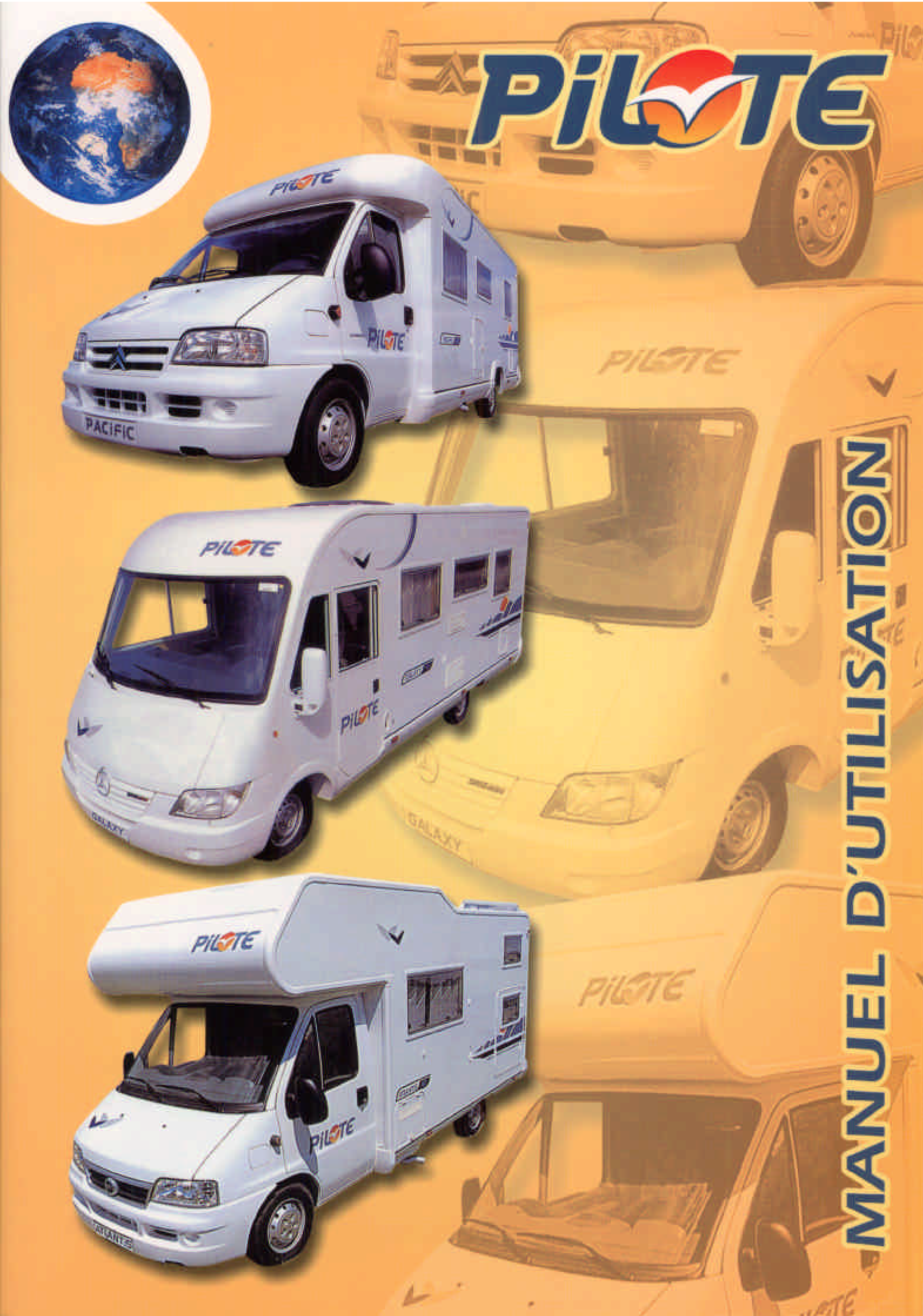

PILOTE
MANUEL D'UTILISATION
PACIFIC
GALAXY

SOMMAIRE GENERAL

CONDITIONS DE GARANTIE

Les conditions de garantie offertes à l'acheteur sont les suivantes :

- La durée de garantie est de 24 mois à partir de la date de livraison et de mise en mains, mentionnée impérativement par le concessionnaire vendeur dans le cadre réservé à cet effet sur le certificat de garantie.

- La garantie ne pourra être acceptée que sur présentation du certificat de garantie dûment rempli par votre concessionnaire (date, tampon et signature).

- La garantie ne s'applique qu'à la partie cellule ainsi qu'aux transformations effectuées par la société Pilote sur le châssis porteur ; la partie véhicule bénéficiant par ailleurs de la garantie Constructeur Automobile.

- La garantie devra, dans la mesure du possible, être effectuée chez le concessionnaire vendeur tant pour la cellule proprement dite, que pour le pièces défectueuses qui peuvent être échangées indépendamment.

- Le camping-car sera laissé à la disposition du concessionnaire pour les travaux d'échange ou de réparation. Les frais de transport aller-retour ou autres frais engendrés directement ou indirectement pour cela ne feront l'objet d'aucun dédommagement.

- Dans le cas d'appareils électroménagers disposant de leurs propres garanties constructeurs, il y a lieu de s'adresser au représentant de la marque le plus près de votre domicile ou, à défaut, à votre concessionnaire Pilote.

Sans que cela soit toutefois une obligation juridique, Pilote vous aidera en cas de litige soit par une action ponctuelle auprès du fournisseur, soit en se substituant à lui si la nécessité s'en fait sentir.

Il est impératif de remplir les documents de garantie lorsque les appareils en sont pourvus et de les retourner aux différents fabricants.

La garantie d'étanchéité de 5 ans n'est acceptée que, dans la mesure où le contrôle annuel d'étanchéité a bien été effectué par un concessionnaire PILOTE. La présentation du certificat comportant la date des contrôles et le tampon du concessionnaire est obligatoire.

La garantie est exclue dans les cas suivants :

- l'acheteur n'a pas suivi les instructions d'utilisation,
- le réglage du parallélisme n'a pas été effectué à 1500 Km.
- le camping-car a été modifié par une personne non habilitée ou par le montage de pièces non d'origine,
- le dommage ou le défaut sont le résultat de la non-observation du Code de la Route,
- le dommage est le résultat d'une utilisation impropre ou négligente,
- usure naturelle,
- le camping-car livré était un modèle d'exposition vendu comme tel avec une réduction de prix,
- le camping-car a été réparé dans un atelier non-agréé par la société Pilote ou sans son accord express,
- le camping-car a été transformé ou équipé d'accessoires non posés par le constructeur et qui sont susceptibles d'en affecter les caractéristiques substantielles. Exemple : pose d'un porte-moto modifiant la charge utile, le poids à vide, les places carte grise, la suspension et la répartition des charges par essieu ainsi que la tenue de route.

MANUEL D'UTILISATION

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions d'avoir fait confiance à Pilote.

Avec votre camping-car Pilote, vous pourrez programmer vous-même vos étapes dans l'indépendance et la liberté ce qui rendra vos voyages encore plus agréables.

Les instructions qui suivent vont vous aider à utiliser au mieux la cellule habitable de votre camping-car. La valeur de votre Pilote sera ainsi mieux préservée.

Dans ce manuel, Pilote met à votre disposition tant des conseils généraux d'utilisation de votre véhicule, que des explications particulières sur l'utilisation des équipements.

Les appareils tels que le chauffe-eau, chauffage, réfrigérateur, WC, et mini-grill ont leur propre notice livrée avec le véhicule. Toutefois, si l'une de ces notices est manquante, vous pouvez vous la procurer en contactant le Service Après-Vente Pilote (coordonnées page 26).

Les tableaux ci-après vous préciseront les équipements de votre véhicule. Pour tous les autres équipements, vous trouverez les explications d'utilisation et d'entretien dans ce manuel.

VEHICULES PILOTE 2003

		CHAUFFE-EAU: CHAUFFE-EAU 10L (0603011)	CHAUFFAGE: CHAUFFAGE 3002 (0601023)	TRUMAVENT: TRUMAVENT 12V (0302031)	COMBINE CHAUFFAGE/CHAUFFE-EAU: CHAUFFAGE C3402 (0601025)	COMBINE CHAUFFAGE/CHAUFFE-EAU: CHAUFFAGE C6002 (0601059)	REFRIGERATEUR: REFRIGERATEUR RM 6501 S 135L (0605031)	REFRIGERATEUR: REFRIGERATEUR RM6401 105L (0605034)	TOIT OUVRANT: TOIT OUVRANT SEITZ HEKI 2 (0408075)	TOIT OUVRANT: TOIT OUVRANT SEITZ HEKI 3 (0408090)	WC: WC CASSETE C200 AVEC CONSOLE (0408086)	WC: WC CASSETTE C200 SANS CONSOLE (0408087)	MINI-GRILL: MINI GRILL SMEV (0604061)	CENTRALE ELECTRONIQUE: CENTRALE SCHAUDT 2003 (0801185)	CENTRALE ELECTRONIQUE: CENTRALE SCHEIBER 2003 (0801187)
CAPUCINES	A2 AA	X	X	X				X			X				X
	A2 ACG	X	X	X				X			X				X
	A5 TCG	X	X	X				X			X				X
	A8 ACG	X	X	X				X			X				X
	A8 TA	X	X	X				X			X				X
	A8 TG	X	X	X				X			X				X
	A58 TG				X			X	X		X				X
PROFILES	P6 AP	X	X	X				X	X		X				X
	P8 TP	X	X	X				X	X		X				X
	P68 TP				X		X		X		X				X
	P72 TP				X		X		X		X				X
	P690 TP				X		X			X		X	X	X	
	P701 TP				X		X			X		X	X	X	
	P701 TG				X			X		X		X	X	X	
INTEGRAUX	G50 TP				X		X		X		X				X
	G50 TG				X			X	X		X				X
	G91 DP				X			X		X	X			X	
	G91 L				X		X			X	X			X	
	G270 S					X	X			X		X	X	X	
	G270 T					X	X			X		X	X	X	
	G280 SG					X		X		X		X	X	X	
	G901 TP					X	X			X		X	X	X	
	G901 SG					X	X			X		X	X	X	

Les appareils tels que le chauffe-eau, chauffage, réfrigérateur, WC, et mini-grill, ont leur propre notice livrée avec le véhicule. Toutefois, si l'une de ces notices est manquante, vous pouvez vous la procurer en contactant le Service Après-Vente Pilote (coordonnées page 26).

QUELQUES CONSEILS

Ce signal, répété au long de ce manuel, est un symbole graphique qui met en évidence des paragraphes concernant la sécurité des personnes. L'inobservation des prescriptions peut comporter un grave danger pour les occupants de votre camping-car.

PRESCRIPTION GÉNÉRALE

Ne jamais laisser d'enfants dans votre camping-car sans surveillance. Ce principe de précaution, indispensable déjà pour une voiture particulière, est renforcé pour un camping-car compte tenu de la présence d'équipements électriques moyenne et basse tension et d'équipements ménagers fonctionnant au gaz.

❖ LE CHARGEMENT

• Afin d'éviter un surcroît de bagages, établissez des listes pour la vaisselle, les vêtements,... Nous vous conseillons de leur affecter une place précise, bien calés dans les nombreux rangements prévus à cet effet, afin de les retrouver facilement. Utilisez au mieux les rangements déjà étudiés comme le meuble-bar, la penderie, les coffres extérieurs.

Ne pas utiliser le caisson situé sous le siège chauffeur ou passager comme coffre de rangement dans le cas où ce caisson sert de logement à la batterie auxiliaire : danger de court-circuit ou d'incendie.

• Pensez à vous munir d'un équipement minimum tel que carte routière, boîte à pharmacie, outillage, ampoules et fusibles de rechange, tuyau de remplissage de réservoir d'eau, rallonge 220V,...

• En hiver, prévoyez les outils contre la neige (pelle, balai …) pour nettoyer le marche-pied, le toit et les fenêtres.

Le camping-car que vous utilisez a été conçu et homologué en fonction de prescriptions techniques précises (poids à vide avec tolérance +/- 5%, charge utile estimée, poids total en charge avec tolérance de +/- 5% etc...) qu'il convient de respecter.

Remarque:
En ce qui concerne la charge utile (restante dans le calcul en tenant compte des pleins de carburant, d'eau propre, de gaz et des passagers) elle doit être répartie dans les différentes zones de rangements de votre véhicule, suivant le plan joint au présent manuel. Ce plan indique également les places assises définies lors de l'homologation et qui doivent être utilisées pendant la circulation.

• Ne pas oublier que la pose d'équipements optionnels lourds tels que :
- réservoir d'eau supplémentaire
- climatiseur 220 V + groupe électrogène
- porte-moto, etc...

est susceptible d'affecter ces prescriptions dont le non-respect peut détériorer les conditions de sécurité des camping-cars (tenue de route, etc...).



TRÈS IMPORTANT

Ne pas garder de bombes aérosol dans le camping-car. Il y a en effet danger d'explosion, car ces bombes ne doivent pas être exposées à des températures supérieures à 50° C ; car en période estivale, la température de l'habitacle peut dépasser cette valeur.

- ***Sécurité Incendie***

Votre camping-car est livré d'origine avec un extincteur. Familiarisez-vous avec sa notice d'emploi et avec les dispositions locales de prévention des incendies. Il est conseillé de prévoir une couverture anti-feu près de la cuisine.

❖ **AU DEPART**

Votre camping-car est toujours prêt à partir. Il n'y a donc pas de configuration route. Toutefois, quelques vérifications s'imposent, afin d'éviter des désagréments éventuels.

La liste suivante constitue une fiche que nous vous invitons à photocopier afin de l'avoir sous la main au moment du départ.

 **Fermer les robinets de tous les appareils fonctionnant au gaz.**

* Remonter/enlever les vérins/chandelles de stabilisation

* Débrancher les connexions 220V

* Mettre le réfrigérateur sur position 12V dès que le moteur tourne

* Verrouiller la porte du réfrigérateur

* Fermer les lanterneaux

* Fermer la porte cellule et rentrer le marchepied
(sauf pour les modèles équipés de marchepieds électriques = fermeture automatique)

* Fermer toutes les baies.

* Verrouiller les placards et fermer les portes de la penderie et de la salle de bain

* Eviter de laisser des objets sur les tables et le plan de cuisine.

* Vérifier votre champ de rétrovision

La Conduite :

Sur la route, ayez toujours en tête les dimensions de votre véhicule :

→ *ATTENTION A LA HAUTEUR*
(ponts, passages souterrains, parkings, branches d'arbres, auvents de stations service, etc.)

→ *ATTENTION A LA LARGEUR*
(évitez d'emprunter des rues trop étroites)

→ *ATTENTION AU PORTE-A-FAUX*
(lors des manoeuvres, n'hésitez pas à vous faire assister par une personne à l'extérieur du véhicule).

❖ **STATIONNEMENT**

Choisir un terrain plat contribuera à votre confort dans le véhicule. Si vous avez commandé cette option, les vérins, situés à l'arrière du véhicule, sont destinés à stabiliser le camping-car. En aucun cas, ils ne doivent être utilisés pour corriger une éventuelle inclinaison.

→ *Discrétion :*
Elle est la première qualité du camping-cariste accompli qui doit s'attacher à ne laisser aucune trace de son passage. Savoir-vivre, respect de l'autre et protection de l'environnement doivent être adoptés par les camping-caristes afin d'éviter toute mesure discriminatoire pour la pratique de vos loisirs.

→ *Eau :*
Vous pouvez vous réapprovisionner dans les stations service en faisant le plein de carburant.
Par ailleurs, de plus en plus de bornes de service sont installées à l'initiative des communes. N'hésitez pas à les utiliser à la fois pour le remplissage d'eau propre et la vidange des eaux usées.

→ *Eaux usées :*
Les parkings d'autoroute, les bornes d'accueil, les stations service ou autres offrent souvent une possibilité. De même que pour l'eau propre, n'attendez pas le dernier moment.

LE CHASSIS

Le manuel d'utilisation et le carnet d'entretien du châssis édité par le Constructeur Automobile doivent vous être fournis à la livraison par votre concessionnaire. Nous vous conseillons d'en prendre connaissance et de suivre les instructions quant à l'entretien du châssis.

Pour préserver la tenue de route de votre camping-car, quelques précautions sont à prendre lors du chargement. L'objectif est d'obtenir un centre de gravité le plus bas possible et en avant de l'essieu arrière. Cela permet de réduire les effets parasitaires de suspension tels que roulis, tangage,...

Attention, le réglage du parallélisme, effectué en usine par le constructeur du châssis, doit impérativement être contrôlé à 1500 Km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20000 Km. Ces interventions sont à la charge du client.

Les objets lourds doivent donc être placés si possible près du plancher du camping-car et entre les deux essieux. Les placards sous pavillon et les coffres situés après l'essieu arrière seront donc réservés à des objets relativement légers. L'extincteur est situé dans la cabine du chauffeur.

La roue de secours est dans un panier sous le plancher cellule à l'arrière, ou dans la soute garage sur certains modèles. Pour descendre ce panier, insérer la rallonge de manivelle fournie par Pilote (dans la boîte à gants ou le coffre à gaz), introduire la manivelle dans la rallonge. Vous trouverez le cric dans le coffre à gaz. Pour changer une roue, consulter la notice du constructeur du châssis. La pression des pneumatiques est indiquée dans un tableau que vous trouverez en dernière page du manuel.


ATTENTION Risque d'accident
Le sous-gonflage des pneumatiques compromet la sécurité de roulage et réduit leur kilométrage.

➢ PORTE-MOTO et ATTELAGE DE REMORQUES

Ces équipements doivent être impérativement homologués et équipés d'un circuit électrique approprié.
Dans certains cas, la pose d'un renfort de suspension AR homologué est conseillé (contactez votre concessionnaire).

Dans le cas d'un attelage, veillez à bien respecter les données de chargement indiquées sur l'étiquette adhésive apposée obligatoirement sur celui-ci :

- Valeur S (en kg) : charge maximale verticale que peut exercer la remorque sur la boule.
- Valeur D (en kN) : elle permet de déterminer la masse maximale de votre remorque admissible par l'attelage, suivant le calcul suivant :

$$\longrightarrow \text{M.R.} = \frac{D \times T}{[(9,8xT) - D]}$$

Avec : M.R. = masse maximale de la remorque (en tonnes)
T = PTAC de votre véhicule (en tonnes)
D = valeur (en kN) à lire sur votre attelage.

Exemple : T = 3,5 t D = 12,5 kN

$$\longrightarrow \text{M.R.} = \frac{12,5 \times 3,5}{[(9,8 \times 3,5) - 12,5}$$

Soit : M.R. = 2 t

Par ailleurs, attention à ne pas dépasser le poids total roulant (PTR) de votre véhicule.

Il est rappelé que ces équipements entraînent une réduction de la capacité de charge du camping-car et une modification de la conduite et de la tenue de route du camping-car à laquelle le conducteur doit s'adapter (limitation de vitesse dans certains pays, etc...).

Une partie de la gamme PILOTE propose un montage de rallonges et attelages homologués. Pour cela, merci de consultez votre concessionnaire.

En aucun cas Pilote ne peut être tenu responsable de montage d'attelage ou de porte-moto non agrée par ses services techniques.

➢ CAMPING-CAR AVEC DOUBLE PLANCHER ET/OU GARAGE

La technologie du double plancher et/ou la présence de garage offre un volume de chargement très important et bien positionné car permettant l'abaissement du centre de gravité.
Il convient toutefois de respecter les prescriptions techniques rappelées au paragraphe chargement. Par ailleurs, les charges lourdes doivent être arrimées ou calées afin d'éviter tout mouvement.

Le non-respect de ces prescriptions peut entraîner des situations de danger pour le conducteur et les passagers en cas de freinage brusque ou de choc occasionnel.

LE COUCHAGE

❖ *La capucine :*
Utilisable à tout moment (sauf en route), le couchage capucine s'obtient en abaissant le sommier à lattes.

❖ *Le couchage dînette (suivant versions) :*
Le principe est d'abaisser la table au niveau des banquettes. Pour ce faire, il faut décrocher la table de la barre coulissante en manœuvrant les crochets situés à droite et à gauche à la base de celle-ci. Après avoir replié le pied de la table et tiré les compléments de couchage, mettre la table en position sur les supports prévus à cet effet. Disposer les coussins sur la table.

❖ *Lit pavillon (intégraux) :*
Mettre en place les occultations isolantes ou les rideaux isothermes coulissants sur les vitres et le pare-brise.
Baisser les sièges, relever les pare-soleil, déverrouiller les sangles de fixation pour abaisser le lit. Celui-ci se met alors automatiquement en position.

❖ *Nombre de places couchages :*
Se reporter aux documents commerciaux

Lorsque les couchettes supérieures sont utilisées par des enfants, particulièrement ceux de moins de 3 ans, faire attention au risque de chute. Utiliser les filets de protection.

AERATION

La société Pilote y a apporté une très grande attention et s'est conformée aux normes européennes.
La présence d'aérations permanentes, hautes et basses, est indispensable pour assurer un constant renouvellement de l'air. L'aération basse est généralement réalisée par une découpe dans le plancher sous le réfrigérateur. L'aération haute est assurée par les lanterneaux qui disposent d'une aération permanente. Ces dispositifs d'aération favorisent une convection naturelle de l'air, y compris à l'intérieur des banquettes (d'où la présence de passage d'air au pied des coffres). Ils ne doivent en aucun cas être occultés, même en période d'hiver.

Attention à les maintenir propres et sans poussière (une vérification annuelle est conseillée).

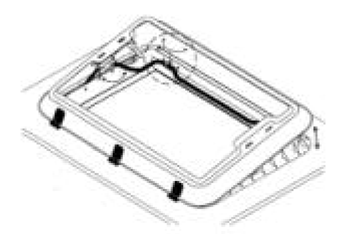
⚠ Le renouvellement permanent de l'air, combiné avec un dosage adéquat du chauffage en période hivernale, permet d'obtenir une ambiance agréable à l'intérieur du camping-car.

TOIT-DOME HEKI

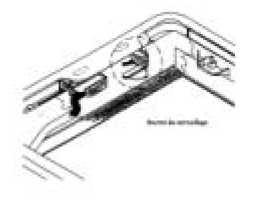
❖ TOIT-DOME HEKI 2



1 - Ouverture complète



2 - Ouverture intermédiaire



3 - Bouton de verrouillage

☞ REMARQUES

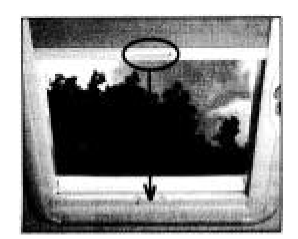
- Fermer complètement le HEKI avant la mise en route du véhicule.

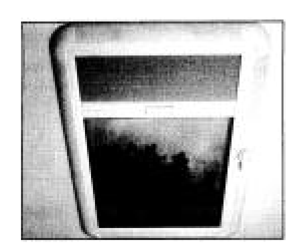
- Commande de stores : toujours saisir les barres terminales par le milieu. Lors de la fermeture des stores (ou bien de l'occultation), pousser la barre terminale du store moustiquaire sur la barre terminale du store de protection solaire jusqu'au bord puis désenclencher. Pour ouvrir les stores, pousser les barres terminales dans le sens du store de protection solaire jusqu'au bord puis désenclencher les barres terminales. Ramener dès à présent la barre terminale du store moustiquaire manuellement sans le laisser revenir trop vite.

- Ne pas marcher sur la vitre acrylique !
- Ne pas manipuler le HEKI en cours de route !
- Ne pas quitter le véhicule lorsque le HEKI est ouvert, le fermer auparavant !
- En cas d'apparition de défectuosités ou de dérangements, consulter un atelier spécialisé !

❖ TOIT-DOME HEKI 3







☞ Ouverture/ fermeture du dôme :

- Pour ouvrir le Heki 3, tourner la manivelle. L'ouverture maximale sera atteinte dès que vous sentirez une résistance, l'angle d'ouverture sera alors de 70°.

- Pour fermer le Heki 3, tourner la manivelle dans l'autre sens. Afin de parfaitement verrouiller le dôme quand celui-ci est baissé, il est indispensable d'effectuer 2 à 3 tours de plus, afin d'enclencher le verrouillage.

Remarque : vous pouvez facilement contrôler le verrouillage en poussant le dôme avec la main.-

☞ **Utilisation des stores :**

- Ouvrir : Vous pouvez faire coulisser le store Duette en fonction de vos besoins. Pour ouvrir la moustiquaire, encliqueter les deux stores ensemble, à l'aide des poignées.

- Fermer : Afin de fermer les deux stores, vous devez déverrouiller les poignées tout en retenant la moustiquaire, afin d'éviter que celle-ci ne rentre trop rapidement.

☞ **Réglage personnel :**

En assemblant les deux stores, vous pouvez régler comme vous le souhaitez la luminosité de votre dôme.

Remarque : pour préserver votre Heki 3 lors de fort ensoleillement, nous vous conseillons de ne pas fermer complètement votre store Duette, afin de permettre une ventilation permanente et ainsi d'évacuer la chaleur naturelle accumulée sous le dôme.

☞ **Instructions de sécurité :**

1. Toute intervention sera effectuée exclusivement par du personnel spécialisé.
2. Si vous rencontrez des anomalies ou des défectuosités, consultez votre revendeur.
3. Vérifier que votre dôme acrylique ne soit pas endommagé par des branches ou des produits toxiques.
4. Ne pas marcher sur le dôme.
5. Fermer complètement le Heki 3 avant la mise en route du véhicule (vérifier le bon verrouillage).
6. Ne pas quitter le véhicule avec le Heki ouvert ; le fermer auparavant.
7. Ne pas ouvrir le Heki par fort vent ou pluies violentes.
8. Avant d'ouvrir le toit dôme, enlever si nécessaire la neige, le givre ou d'éventuelles salissures.
9. En cas de dommages, consulter un atelier spécialisé.
10. Ne pas nettoyer le dôme avec des produits d'entretien avec alcool.

☞ **Précautions d'entretien :**

- Les fenêtre acryliques doivent être nettoyées avec le produit d'entretien Seitz (pour fenêtres acryliques).
- Les tâches et les petites éraflures sur les vitres acryliques peuvent être traitées avec le polish Seitz pour vitres électriques et le chiffon à lustrer Seitz.
- Entretenir les joints d'étanchéité en caoutchouc avec du talc.
- Nettoyer les stores avec de l'eau savonneuse exclusivement.
- En cas de non-respect de ces recommandations, il y a automatiquement perte des droits de garantie.

L'INSTALLATION GAZ

Les 2 bouteilles de gaz sont à placer dans le coffre extérieur.

L'installation est prévue pour fonctionner au PROPANE uniquement. Pour les véhicules commercialisés en Espagne, Portugal et Grande-Bretagne, il convient de consulter le revendeur local.

La pression d'utilisation est de 30 mbar. Ne pas modifier le type du détendeur. Ne pas utiliser les appareils sous une pression de service différente.

❖ FONCTIONNEMENT ET MISE EN SERVICE

En fonction de la gamme de produits, votre camping-car peut être équipé de la façon suivante :

✓ INSTALLATION 1 BOUTEILLE

• Ouvrir la bouteille de gaz

• Ouvrir les robinets fixés sur la rampe d'alimentation située dans la cuisine ou la penderie et correspondant aux appareils à utiliser.

✓ INSTALLATION 2 BOUTEILLES AVEC INVERSION AUTOMATIQUE

• Ouvrir les robinets des 2 bouteilles et suivre les indications notées sur la notice d'emploi de votre inverseur.

 **Ces indications sont également à respecter lors du changement de bouteille.**

Pour un meilleur fonctionnement de votre inverseur, les 2 bouteilles doivent être maintenues simultanément ouvertes.

• Ouvrir les robinets fixés sur la rampe d'alimentation située dans la cuisine ou sous la penderie et correspondant aux appareils à utiliser.

❖ ENTRETIEN

 **- Vérifier régulièrement le bon état des lyres souples. Les changer pour un modèle homologué de même longueur que celui d'origine, dès que leur état l'exige, au plus tard avant la date limite d'utilisation marquée sur le tuyau.**

- Ne jamais utiliser de rallonge de flexible

UTILISATION DES APPAREILS FONCTIONNANT AU GAZ

Plaque gaz, réfrigérateur, chauffage, chauffe-eau, mini-grill (suivant modèle) :
Tous les éléments fonctionnant au gaz sont équipés de sécurités : le gaz est automatiquement coupé en cas d'extinction de la flamme.

Lire attentivement la notice de ces appareils.

 **IMPORTANT POUR VOTRE SECURITE :**

- Ne jamais utiliser d'appareils de cuisson ou de chauffage portatifs, autres que les radiateurs électriques qui ne soient pas du type à radiation directe, qui présentent des risques d'incendie et d'asphyxie.

- Ne jamais permettre ou réaliser de modifications des installations et appareils fonctionnant au gaz, sauf par des installateurs agréés.

En cas de fuite (odeur forte de propane) :

- Fermer les bouteilles
- Aérer en ouvrant toutes les ouvertures

N'allumer ni lumière, ni lampe de poche, ni briquet, ni allumette. N'actionner aucun élément électrique (ni ouvrir, ni fermer d'interrupteur), jusqu'à ce qu'il n'y ait plus du tout d'odeur de propane.

PROBLEMES	CAUSES	SOLUTIONS
Ne démarre pas	- Réservoir de gaz vide - Bouton d'arrivée de gaz fermé - Robinet de chauffage fermé	- Changer bouteilles - Mettre en marche - Mettre en marche
Le démarreur ne s'allume pas	Le démarreur est cassé	Réparation seulement par du personnel qualifié
Démarre mais s'arrête à nouveau	Vent très fort ou tempête du côté du chauffage	Placer le véhicule de façon à ce que Le vent ne souffle pas dans le tuyau d'échappement du chauffage
	Trop de gaz dans la chambre de Combustion	Aide seulement par personnel Qualifié
Démarre mais le ventilateur Marche trop lentement	Batterie déchargée	Connecter le véhicule au réseau électrique ou démarrer le moteur
Odeur de gaz	Possibilité de fuite	Fermer le robinet principal Réparation seulement par personnel Qualifié

☞ **Remarque :**

Durant les déplacements, fermer les robinets de tous les appareils fonctionnant au gaz.

☞ **TABLE DE CUISSON**

- ✓ Presser le bouton du réchaud en le tournant légèrement vers la gauche,
- ✓ Allumer avec un allume-gaz ou une allumette, ou au moyen du bouton d'allumage électronique (suivant version),
- ✓ Maintenir la pression environ 3 à 5 secondes puis relâcher.

La table de cuisson ne doit en aucun cas être utilisée à des fins de chauffage.
Par ailleurs, il convient d'aérer largement durant toute période de cuisson afin d'éviter la formation de buée et de condensation.

☞ **REMARQUE GENERALE CONCERNANT LE CHAUFFAGE**

Nos camping-cars se situent dans la classe de chauffage n°2 (suivant EN 1646-1).

☞ **REMARQUES GENERALES CONCERNANT LE REFRIGERATEUR**



PENSER A RETIRER LES CACHES EXTERIEURS DES AERATEURS HAUTS ET BAS (en cas de fonctionnement au gaz)



Fermeture de l'alimentation en gaz !
En cas de mise hors service du réfrigérateur pour une durée indéterminée, fermer le robinet d'arrêt de bord et la valve de la bouteille

L'ALIMENTATION EN EAU

☞ ***EAU PROPRE***

Le remplissage se fait par une coupelle extérieure munie d'une fermeture à clef signalée par un symbole autocollant.

Le réservoir est situé dans un coffre de banquette. L'enclenchement de l'interrupteur situé sur la centrale électronique permet la mise sous pression du service d'eau. La pompe fonctionne alors automatiquement à chaque dépression créée par l'ouverture des robinets situés sur l'évier de la cuisine ou du lavabo de la salle d'eau.

La mise en pression après une longue période d'hivernage conduit à une arrivée saccadée de l'eau. La pression devient constante lorsque l'air s'est complètement échappé des tuyauteries.

Le ballon de 10 l du chauffe-eau à accumulation TRUMATIC ou combiné C3400 doit être rempli en cas d'utilisation d'eau chaude (consulter pour cela la notice TRUMATIC).

En cours d'utilisation, la pompe envoie automatiquement l'eau du réservoir dans le ballon aux fins de remplissage, puis de chauffage.

Les niveaux d'eau sont visibles en lecture sur la centrale électronique.

☞ ***EAUX USEES***

Elles sont recueillies dans un ou deux réservoirs situés sous le véhicule. La vidange s'effectue avec le tuyau souple situé derrière la jupe de bas de caisse en aluminium, qui, raccordé sur la vanne permet d'évacuer l'eau. Un autocollant indique l'emplacement de la vanne.

En hiver, lorsqu'il fait très froid, il peut être mis de l'antigel dans votre réservoir d'eaux usées. Ceci vous prémunira contre les problèmes de gel (vidange impossible et risque de détérioration du bac).

Que faire en cas de perturbations ?

Les eaux usées remontent dans la douche :
Quand le réservoir d'eaux usées est trop rempli, l'excédent d'eau peut remonter par la douche passant par différents conduits d'évacuation. Afin d'éviter ce problème, vidanger régulièrement les réservoirs.

UTILISATION HIVERNALE

Lorsque le camping-car est habité et que les appareils TRUMATIC chauffage et chauffe-eau sont utilisés, le réservoir d'eau propre ainsi que les tuyaux d'eau ne gèlent pas. En cas d'utilisation négligente (porte de coffre extérieur mal fermée par exemple) ou de froid particulièrement intense (température inférieure à - 5°C), un risque de gel ponctuel n'est pas exclu et il convient donc d'apporter une grande attention à ce problème.

Veillez par exemple à mettre en place les caches-aérateurs du réfrigérateur. Ces caches-aérateurs doivent être impérativement enlevés en cas de fonctionnement au gaz.

Le fonctionnement d'une bouteille de gaz de type « Twinny » peut être perturbé par temps froid, lors d'une consommation de gaz importante (utilisation du C3402 par exemple). Dans ces conditions, ne l'utiliser qu'en réserve et lui préférer la bouteille de 13 kg.

☞ ***Hivernage du camping-car***

La protection du camping-car non habité et non chauffé est nécessaire et les règles suivantes pour une bonne vidange de l'ensemble de l'installation d'eau propre doivent être respectées.

- ✓ VIDER entièrement le ou les réservoirs d'eaux usées.
- ✓ VIDER l'ensemble des appareils, circuits et réservoirs d'eau propre à l'aide de la pompe électrique. Ouvrir pour cela tous les robinets ainsi que la vanne de sécurité du chauffe-eau TRUMATIC ou C3400. La vidange est terminée lorsque l'eau ne s'écoule plus à la vanne de sécurité du chauffe-eau, point le plus bas du camping-car. La pompe peut tourner plusieurs minutes à vide sans détérioration.
- ✓ NETTOYER l'intérieur des réservoirs pour éviter la formation d'odeurs ou d'algues causées par la présence d'eau stagnante même en petite quantité. Une trappe d'accès est prévue sur tous les réservoirs. Un bouchon de vidange est prévu dans le réservoir d'eau propre (accès par la trappe).
- ✓ VIDANGER le réservoir d'eau de la toilette Thetford ainsi que la cassette.

Remarque :

a) Arrêt d'une semaine à un mois : basculer l'interrupteur de la centrale électronique en position arrêt total.

b) Arrêt supérieur à 1 mois : déconnecter les cosses de la batterie moteur et de la batterie auxiliaire après vous être assuré de leur bonne charge. En effet, une batterie déchargée est sensible au gel. Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes avant de débrancher la batterie.

L'INSTALLATION ELECTRIQUE

TRÈS IMPORTANT

NE JAMAIS permettre ou réaliser des modifications des installations et appareils électriques, sauf par des installateurs agréés.

Toute modification ou réparation du circuit électrique effectuée de façon non conforme et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peut provoquer des anomalies de fonctionnement et engendrer des risques d'incendie. Un montage incorrect des accessoires électriques et électroniques risque d'endommager sérieusement le camping-car et entraîne l'annulation de la garantie.

Les principaux éléments du circuit sont :

- La façade de contrôle (ou centrale), située le plus souvent au-dessus de la porte,
- Le transformateur, situé à proximité dans une zone de rangement.

TRES IMPORTANT

✓ **Pendant les trajets** : toutes les fonctions de la centrale doivent être éteintes. L'alimentation 12 V du réfrigérateur se fait automatiquement au démarrage du véhicule.

✓ **Pendant votre absence** (même courte) : l'alimentation de la pompe doit être coupée.

L'installation électrique se compose d'une partie 230 V courant alternatif et d'une partie 12 V courant continu.

✧ *L'alimentation sur secteur 230 V*

Elle est établie par un câble extérieur dont le branchement sur le camping-car s'effectue par la prise bleue PL17, fixée sur la carrosserie. Cette prise comporte une "terre" obligatoire pour éviter tout accident. Enclencher le disjoncteur situé à proximité de votre transformateur, afin d'alimenter la cellule.

L'alimentation 230 V secteur permet :

- l'utilisation d'une prise secteur dans la cuisine
- l'utilisation du réfrigérateur en 230V
- l'utilisation du chargeur de batterie.

✧ *L'alimentation en 12 V de la cellule*

Elle est assurée par la batterie auxiliaire :

- la batterie principale alimente comme dans chaque voiture le démarreur, les phares, clignotants... tous les accessoires réservés à la partie automobile et à la gestion de l'électronique de la centrale.

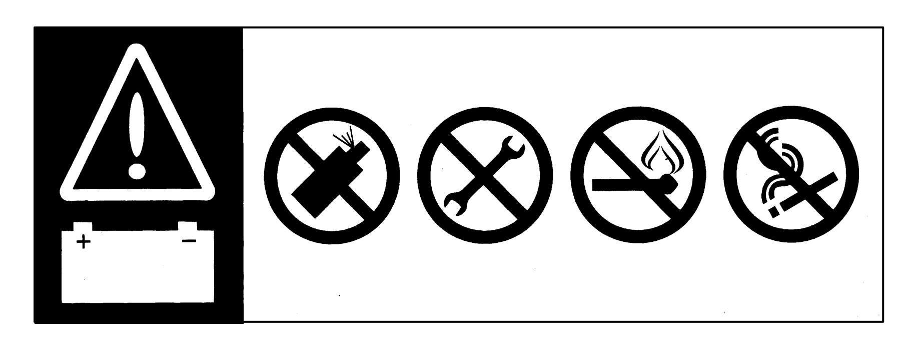
- la batterie auxiliaire alimente l'éclairage intérieur ainsi que les appareils et accessoires réservés à la partie habitable de la cellule.

Cette batterie est de type « semi-stationnaire ». En aucun cas elle ne peut être remplacée par une batterie de démarrage. Pour tout remplacement, consulter votre concessionnaire.

Ces deux batteries sont séparées par un coupe-circuit électronique qui assure la charge suivant l'alternateur ou la recharge par le chargeur automatique.



BATTERIE AUXILIAIRE



- La batterie est un accessoire dangereux et des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de très grande intensité. Eviter d'approcher impérativement de la batterie, des flammes ou des cigarettes allumées. Ne pas provoquer d'étincelles : danger d'explosion et d'incendie.

- Attention à votre chargement : en aucun cas, des objets (en particulier des bombes aérosols) ne doivent être mises en contact avec votre batterie. Veillez le cas échéant, à ce que le couvercle de son logement reste bien fermé.

- Arrêter tous les appareils et éteindre toutes les lampes avant de débrancher la batterie auxiliaire.



TRÈS IMPORTANT

Le liquide contenu dans la batterie auxiliaire, comme dans la batterie principale, est toxique et corrosif. Eviter tout contact avec la peau ou les yeux. Veillez à ne pas approcher de la batterie, une flamme, une source possible d'étincelles ou une bombe aérosol : danger d'explosion et d'incendie.



L'utilisation des lève-vitres électriques peut être dangereuse.
S'assurer que, pendant le mouvement des vitres, les passagers ne sont pas exposés au risque de lésion.

✧ ***Fusibles***

Les fusibles protégeant votre installation électrique sont les suivants :

- ✓ Fusible vert 30A pour batterie moteur
- ✓ Fusible vert 30A pour batterie auxiliaire
- ✓ Fusible bleu 15A pour réfrigérateur (sauf pour les véhicules équipés de la centrale Schaudt où la protection se fait par celle-ci)
- ✓ Fusible rouge 10A pour prise 12V (*)
- ✓ Fusible rouge 10A pour soupape anti-gel C3400 (*)

(*) Suivant équipement de votre véhicule

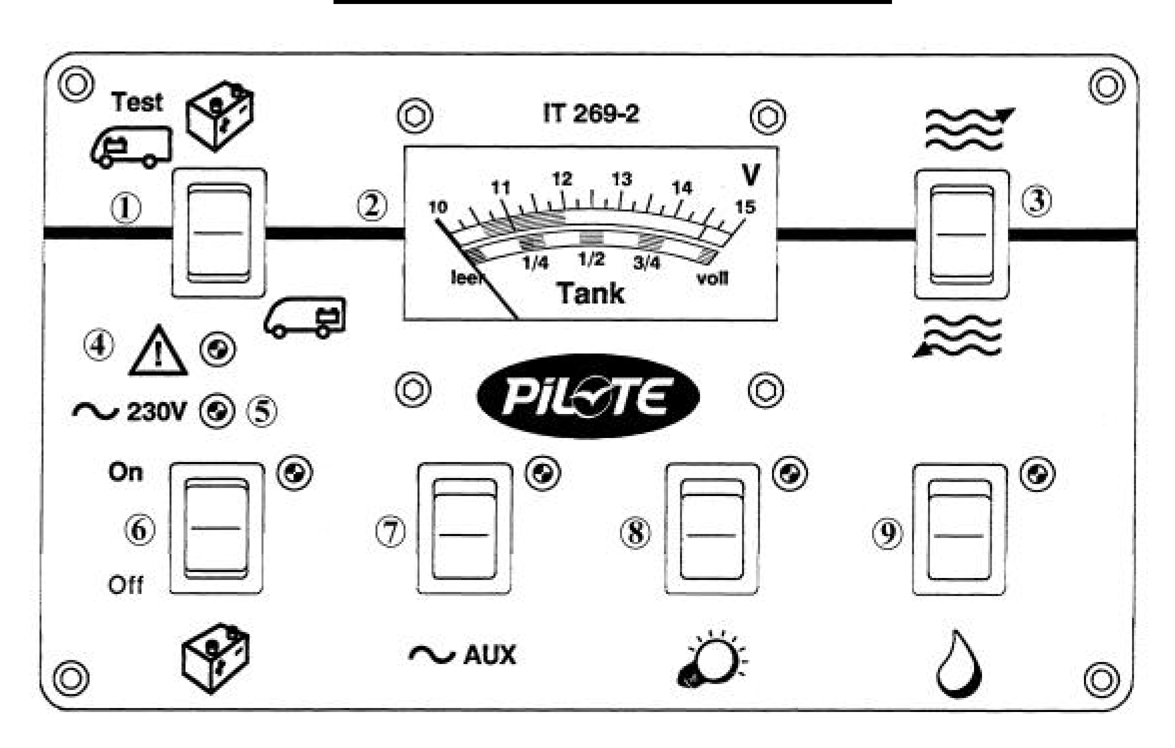
☞ Localisation :

- ✓ Intégraux : dans le meuble à côté du siège passager.
- ✓ Profilés ou capucines : en fonction de la conception du véhicule, différents emplacements sont possibles :
- à proximité du transformateur (penderie, cuisine),
- sur la cloison de séparation cabine/cellule, derrière le passager,
- dans le compartiment moteur.

↳ Dans tous les cas, ils sont enfermés dans un boîtier porte-fusibles.

FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE ELECTRONIQUE SCHAUDT

❖ *VUE EXTERIEURE DE LA CENTRALE*



✧ *Instructions d'utilisation du tableau de commande :*

1 : Touche de contrôle de la batterie du démarreur et de l'habitacle
→ *Pressée en haut* : indique la tension de la batterie moteur.
→ *Pressée en bas* : indique la tension de la batterie de l'habitacle.

2 : Instrument d'indication de la tension de la batterie et du niveau du réservoir
→ *Graduation du haut* : indication de la tension de la batterie en volt (échelle 10 à 15 volts).
→ *Graduation du bas* : indique le niveau du réservoir par tranche 1/4, 1/2, 3/4, plein.

3 : Touche de contrôle du niveau des réservoirs d'eau propre et d'eaux usées
→ *Pressée en haut* : indique le niveau du réservoir d'eau propre.
→ *Pressée en bas* : indique le niveau du réservoir d'eaux usées.

4 : Témoin lumineux d'alarme de la batterie de l'habitacle
Ce témoin lumineux clignote dès que la tension de la batterie de l'habitacle baisse au-dessous de 10,8V, donc à la limite du déchargement complet. C'est à ce moment au plus tard, que la batterie doit être rechargée. (Alimentation sur secteur ou au véhicule durant la marche).

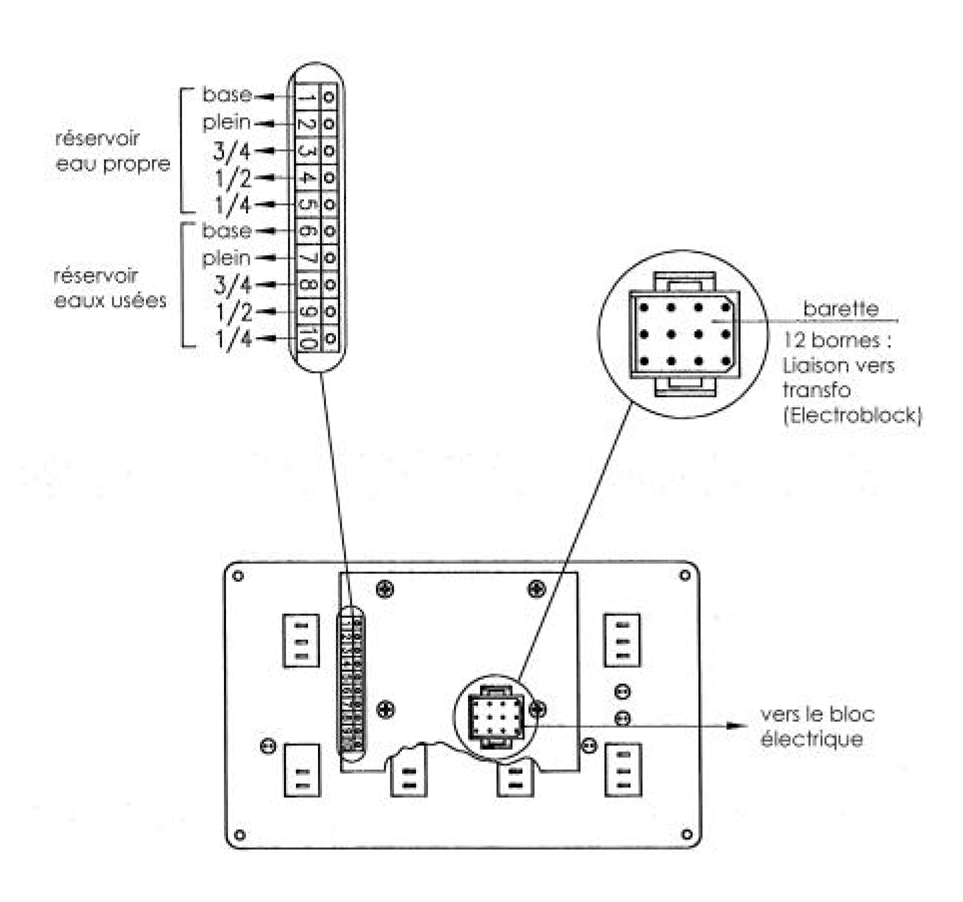
5 : Voyant 230 Volts
Il indique que le chargeur (16 ampères, de type électronique) est raccordé au réseau.

6 : Alimentation 12 Volts du camping-car
→ Position « ON » : l'espace habitable est alimenté, le voyant est allumé.
→ Position « OFF » : l'espace habitable n'est pas alimenté, le voyant est éteint.

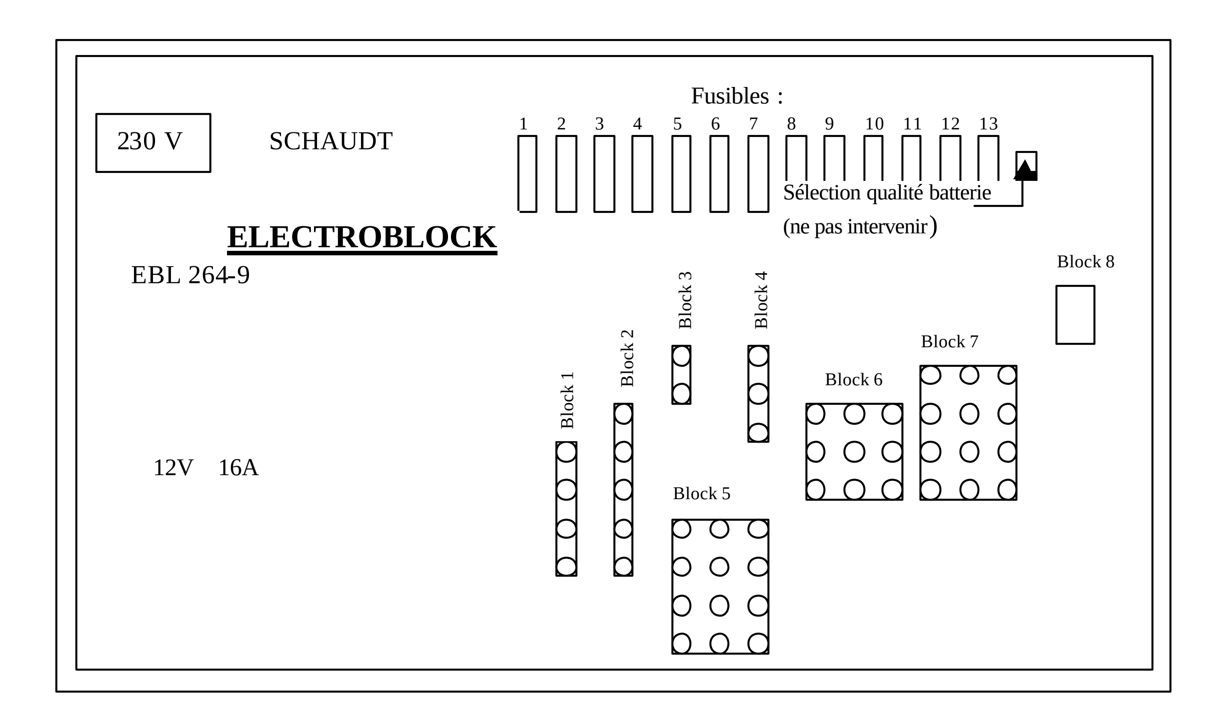
7, 8 et 9 : 3 touches de commandes des fonctions suivantes : **Auxiliaire, Eclairage et Pompe.**
Pour chacune des fonctions, un voyant s'allume indiquant son alimentation.

❖ *CABLÂGE GENERAL AVEC CENTRALE SCHAUDT POUR PILOTE « 3 CHIFFRES »*

a) Vue arrière de la centrale :



b) Connexion de l'électroblock :



✧ Fusibles :

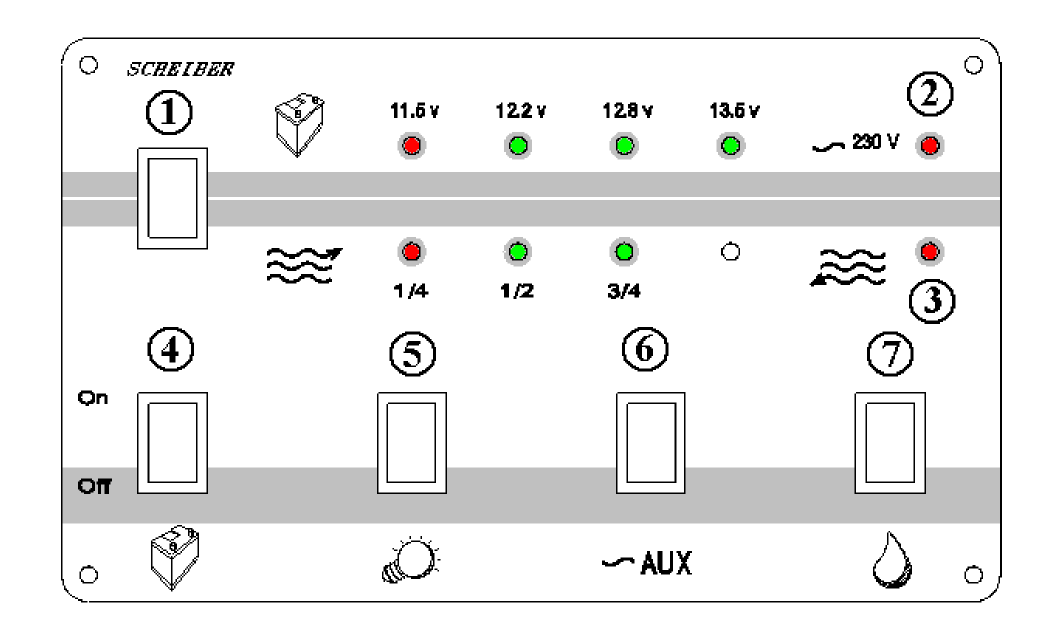
n° fusible	intensité	utilisation
1	20	inutilisé
2	20	inutilisé
3	15	panneau solaire (option)
4	20	inutilisé
5	10	combiné c3402 / 6002
6	20	marchepied
7	10	auxiliaires divers (chauffage additionnel…)
8	5	lampe auvent
9	15	éclairage
10	15	éclairage
11	10	prise 12v TV
12	10	auxiliaires divers (wc, mini-grill, piezzo…)
13	7,5	Pompe

✧ Raccordements :

Block 1	entrée réfrigérateur (105l uniquement)
Block 2	alimentation réfrigérateur 105l / sonde batterie / signal alternateur
Block 3	inutilisé
Block 4	raccordement panneau solaire (option)
Block 5	raccordement centrale
Block 6	raccordement aux appareils
Block 7	raccordement aux appareils
Block 8	inutilisé

FONCTIONNEMENT DE LA CENTRALE ELECTRONIQUE SCHEIBER 36.24110.00

❖ *VUE EXTERIEURE DE LA CENTRALE*



✧ *Instructions d'utilisation du tableau de commande :*

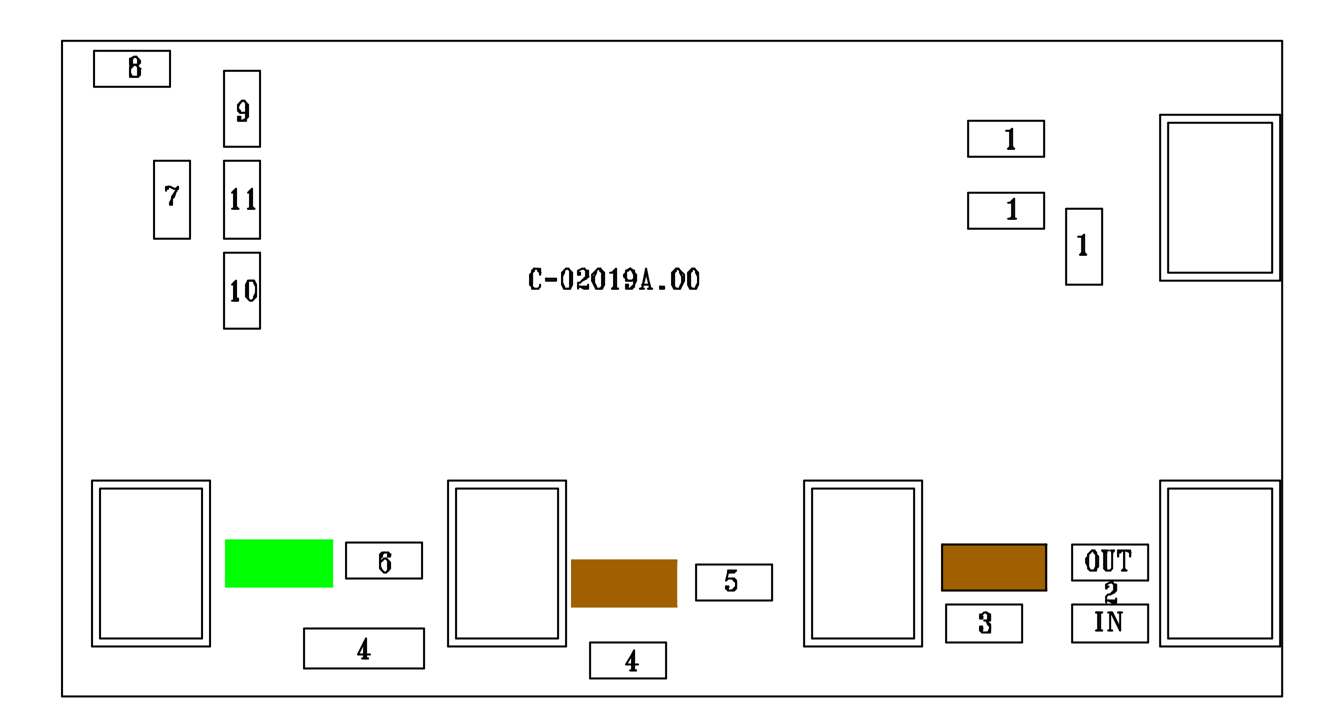
1. Le bouton test permet de visualiser la tension de la batterie, ainsi que le niveau d'eau dans le réservoir d'eau propre.
2. Le voyant 230 Volts indique que le chargeur (15 Ampères) est raccordé au réseau.
3. Le voyant eaux usées s'allume quand le réservoir est plein.
4. Alimentation 12 Volts du camping-car :

   ↳ Position « ON » : l'espace habitable est alimenté,
   ↳ Position « OFF » : l'espace habitable n'est pas alimenté ;

5, 6, 7. 3 touches de commande des fonctions suivantes : Eclairage, Auxiliaire et Pompe.

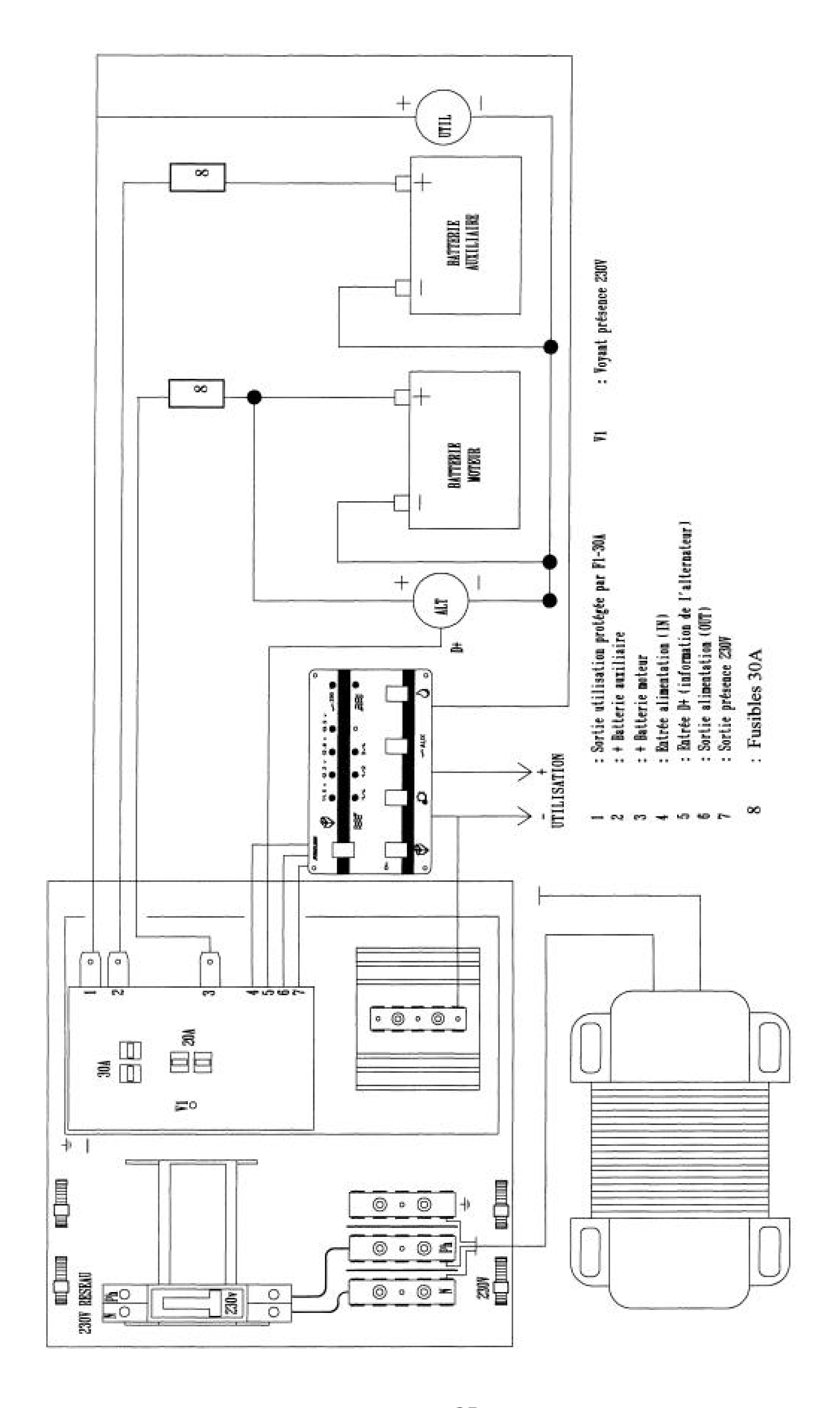
CABLÂGE GENERAL AVEC CENTRALE SCHEIBER POUR PILOTE «1 & 2 CHIFFRES »

a) Vue arrière de la centrale :



N°	AFFECTATION
1	Masse
2	Marche / arrêt chargeur
3	Éclairage
4	+ 12V
5	Auxiliaire
6	Pompe
7	Eaux usées
8	Présence 230V (chargeur)
9	Eau propre - ¼
10	Eau propre - ½
11	Eau propre - ¾

b) <u>Connexions générales de l'installation</u> :



L'ENTRETIEN DE VOTRE CAMPING-CAR

❖ **L'entretien de la partie automobile**

Il convient de se référer au manuel d'instruction du constructeur.
Ne pas oublier de contrôler l'état de la batterie auxiliaire.
Avant de prendre la route, vérifier systématiquement le bon fonctionnement des dispositifs de signalisation.

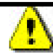
→ Rappel : Attention, le réglage du parallélisme, effectué en usine par le constructeur du châssis, doit impérativement être contrôlé à 1500 Km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20 000 Km. Ces interventions sont à la charge du client.

❖ **Lavage extérieur**

A grande eau et aussi fréquemment que possible tant pour la carrosserie que pour les vitrages.
N'utiliser que des éponges et chiffons doux. Tampons abrasifs et détergents sont à proscrire.
Le nettoyage des parois s'effectue avec un chiffon humide sans produit spécifique.
Pour l'utilisation du nettoyeur haute pression, éviter un usage trop intensif pouvant détériorer certaines parties de la carrosserie (joints, pièces plastiques …).

 ***DOUBLE-VITRAGE***

Ne jamais utiliser de produits solvants ou décapants de type alcool, ceux-ci détérioreraient immédiatement le vitrage. Nettoyage uniquement à l'eau.

 ***TRÈS IMPORTANT***

Ne pas garder de bombes aérosol dans le camping-car. Il y a danger d'explosion, car ces bombes ne doivent pas être exposées à des températures supérieures à 50° C ; car en période estivale, la température de l'habitacle peut dépasser cette valeur.

LE SERVICE APRES-VENTE

Grâce à un système performant de livraison des pièces détachées, PILOTE est en mesure de livrer ses concessionnaires européens sous 72 heures, selon disponibilité du stock.

PILOTE développe une politique de stockage à long terme de pièces détachées sur plusieurs années. Les concessionnaires de notre réseau sont en mesure de vous fournir toutes les pièces nécessaires à la réparation et à l'entretien de votre véhicule (peinture, détachant, tissu, adhésifs...). La liste de notre réseau européen est disponible sur Internet **www.pilote.fr**

 **Comment contacter le Service Après-Vente ?**

- Par e-mail : sav@pilote.fr
- Par courrier : PILOTE S.A.V / Rue de la Picarderie / F44310 LA LIMOUZINIERE
- Par téléphone : +33 (0)2.40.32.16.00
- Par fax : +33 (0)2.40.05.85.90

 ***PIECES DE RECHANGE***

Pour des raisons de sécurité, les pièces de rechange d'un appareil doivent être conformes aux spécifications du fabricant de l'appareil et il convient qu'elles soient montées par lui-même ou son représentant agréé.

DROITS ET DEVOIRS DU CAMPING-CARISTE

PILOTE soutient l'action du Comité de Liaison du Camping-Car (le CLC) et engage chaque utilisateur à suivre la charte éditée par le CLC*.

❶ L'utilisation des camping-cars comme moyens de transport doit répondre aux règles de la circulation routière applicables à la catégorie de véhicules à laquelle appartiennent les camping-cars (voitures particulières).

❷ L'utilisation des camping-cars comme habitation impose de respecter des règles vis -à-vis de la population des endroits fréquentés.

❸ Dans les centres villes ou en milieu urbain, il est opportun de choisir des lieux de stationnement :

- à faible densité de population,
- ne gênant pas la visibilité et la pratique du commerce,
- pour lesquels le gabarit du camping-car ne pourra d'évidence constituer une gêne à la circulation.

❹ De même, l'utilisation des camping-cars comme habitation doit s'effectuer dans ces lieux :

- sans débordement sur l'espace à l'extérieur du véhicule,
- sans nuisance pour les riverains,
- sans monopolisation de l'espace public,
- en surveillant les animaux domestiques de manière à éviter les ennuis et les souillures.

❺ L'évacuation des eaux usées doit être réalisée :

- dans des endroits appropriés et en aucun cas près des habitations, des cours d'eau ou des cultures.
- la vidange d'eaux "noires" (WC) est strictement interdite dans le réseau des eaux pluviales.

❻ Pendant les trajets, toutes les vannes d'évacuation des eaux doivent être fermées.

❼ Même l'évacuation des eaux propres, pour ne pas paraître suspecte, doit être effectuée avec discrétion.

❽ On aura toujours intérêt de se familiariser avec les moyens dont disposent les localités pour permettre les évacuations dans de bonnes conditions.

❾ L'élimination des ordures ménagères doit être faite en utilisant des sacs à disposer dans les endroits prévus à cet effet.

C'est en respectant l'ensemble de ces principes de bon sens que chacun pourra profiter pleinement des multiples plaisirs que procure la passion du camping-car.

* le CLC édité par :

- le Syndicat des Constructeurs de camping-cars
- le Syndicat des distributeurs de camping-cars
- la Fédération des Clubs d'utilisateurs de camping-cars.

PRESSION DE GONFLAGE A FROID EN BARS DES PNEUMATIQUES *

PNEUMATIQUE	PRESSION AV. bars	PRESSION ARR. bars
FIAT / CITROËN		
Pour pneumatiques avec valve métallique (type Michelin Camping) :		
215/70 R 15 XC (109/107) Q	5,0	5,0
215/75 R 16 XC (113/111) Q	5,5	5,5
Pour autres pneumatiques (uniquement en 16 pouces) :		
215/75 R16 (113/111) Q	4,5	4,5
MERCEDES		
225/70 R 15 C	3,5	4,5

* données préconisées par les fabricants de pneumatiques

☞ Comment épargner vos pneus ?

Il est très important de vérifier régulièrement la pression de gonflage de vos pneus. N'oubliez pas que la roue de secours en fait partie. Nous vous recommandons d'y prêter attention toutes les 2 semaines ou avant tous vos grands voyages.

Lors du contrôle, vos pneus sont froids. Si jamais vous deviez faire la vérification sur des pneus chauds, prévoyez 0,3 bars de plus.

Si vos pneus devaient rouler avec une pression insuffisante, celle-ci provoquerait une surchauffe qui risquerait alors de les endommager de manière importante.

Attention, le réglage du parallélisme, effectué en usine par le constructeur du châssis, doit impérativement être contrôlé à 1500 Km. Un nouveau contrôle est fortement conseillé à 20000 Km. Ces interventions sont à la charge du client.





Pilote • 44310 La Limouzinière • France • **www.pilote.fr**
TÉL. 02 40 32 16 00 - FAX 02 40 05 87 55